

ASSEMBLÉE NATIONALE

26 novembre 2018

PRISE EN CHARGE CANCERS PÉDIATRIQUES - (N° 1416)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N° 22

présenté par

Mme Dubié, M. Acquaviva, M. Brial, M. Castellani, M. Colombani, M. Falorni, M. Molac,
M. Pancher, Mme Pinel et M. Philippe Vigier

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE PREMIER, insérer l'article suivant:**

- I. – La lutte contre le cancer de l'enfant est déclarée « Grande cause nationale 2019 ».
- II. – Les pouvoirs publics s'engagent à promouvoir par tous les moyens cette disposition.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à reconnaître le cancer de l'enfant comme « Grande cause nationale pour 2019 », avec la garantie que les pouvoirs publics s'engagent à promouvoir cette disposition, par tous les moyens.

Ce serait un soutien apporté à tous ceux qui agissent dans ce domaine : les médecins, les chercheurs, les établissements et tous les professionnels de santé mais ce serait aussi un signe fort pour tous les jeunes qui doivent faire face à cette maladie ainsi qu'un signe pour les associations et toutes les familles.

1 enfant sur 440 développe un cancer avant l'âge de 15 ans, et ce sont près de 2 500 enfants et adolescents, chaque année, en France, qui sont diagnostiqués d'un cancer ou bien d'une leucémie. Près de 500 d'entre eux décèderont, et ce chiffre ne recule plus depuis une quinzaine d'années. La situation est particulièrement critique sur certains cancers spécifiques aux enfants, tels que les neuroblastomes, les néphroblastomes... Le cancer de l'enfant constitue donc un enjeu de santé mais aussi une question de société.

Le manque de moyens alloués à la recherche mène à un cercle vicieux contribuant au maintien de ces statistiques : peu de budget, peu de chercheurs, peu de résultats.

Sans recherche fondamentale, il est impossible de développer des traitements adaptés grâce à une meilleure compréhension des cancers pédiatriques.

Aussi, face à ce constat alarmant, cet amendement invite le Gouvernement à déclarer la lutte contre le cancer de l'enfant « Grande cause nationale » en 2019.